

Création d'une association pour le maintien du passage sur la promenade du canal du Sud Luberon

M.Chantant le 22/07/2026

Une riveraine du canal du sud Luberon a fait installer à l'été 2018 des barrières pour empêcher aux promeneurs de passer sur la promenade du canal du sud Luberon suite à un accord obtenu avec le directeur du Canal du Sud Luberon de l'époque.

Elle a alors intenté plusieurs actions en justice qui l'a déboutée en mai 2022. Elle a fait appel de ce jugement auprès de la cour d'appel de Nîmes qui lui a donné raison en mars 2025 (Arrêt RG 22/02241). C'est ce qui explique la pause des panneaux d'interdiction d'accès que vous avez pu constater fin 2025.

C'est évidemment inacceptable pour les Pertuisiens qui se voient privés d'une promenade arborée agréable en toute saison et particulièrement pendant les périodes de canicule que nous avons vécues et que nous vivons encore.

L'ancienne municipalité très favorable à cette promenade, l'avait intégrée dans la boucle nature pertuisienne et y avait réalisé des travaux.

Le nouveau maire très conscient de l'intérêt de cette promenade pour la qualité de vie des Pertuisiens a essayé logiquement de dialoguer avec la riveraine en question. Une rencontre a eu lieu le 12 juin. Mais elle reste sur ses positions. Elle va donc, dans un avenir plus ou moins lointain fermer les portails.

Nous ne pouvons accepter qu'un citoyen s'accapare un bien commun !!!

Suite à ces événements, je propose de créer une association de défense de la promenade du canal du Sud Luberon pour nous opposer à la fermeture effective de la promenade.

Une association, de type loi 1901, donnera une légitimité à ses représentants qui interviendront auprès des autorités. Elle nous permettra également d'obtenir des ressources pour d'éventuelles actions et manifestations.

Si nous ne faisons rien, nous savons que la promenade est condamnée. Le jeu en vaut la chandelle.

Si vous êtes intéressé par la démarche, vous pouvez me contacter à l'adresse email adeprocan@orange.fr

et m'indiquer si vous êtes prêt à vous y impliquer ou simplement à la soutenir.

Je vous tiendrai informé des étapes futures.